



## Communiqué de presse

Montpellier, le 30 juillet 2019

### - Coopération Internationale - Développement de filières agricoles et agroalimentaires durables en Afrique de l'Ouest et Centrale

La Région Occitanie et l'Association Sud-Ouest de Développement International Agricole (ASODIA) sont associées autour du Fonds Régional de Développement International Coopératif (FREDIC). Ce dernier vise à promouvoir dans les domaines agricole et agroalimentaire un partenariat professionnel Nord-Sud et l'expérimentation de dispositifs innovants de politique d'aide au développement.

Dans ce cadre, l'ASODIA et la Région Occitanie lancent cette année, un appel à propositions expérimental dans 14 pays\* francophones d'Afrique de l'Ouest et Centrale, pour favoriser le développement d'« entreprises sociales » et les démarches collectives de filières, dans les domaines agricole et agroalimentaire.

Cet appel à propositions vise à mettre en œuvre des opérations innovantes s'inscrivant dans les Objectifs de Développement Durable (Agenda 2030), adoptés par 193 Etats membres de l'ONU, dont l'un des fers de lance est la promotion et la concrétisation des filières agricoles et agroalimentaires durables.

« La Région Occitanie est et doit rester une Région Solidaire. C'est le sens de cet appel à propositions, qui repose à la fois sur les initiatives locales africaines et sur l'engagement d'un partenaire du territoire régional. Notre objectif est avant tout d'intervenir en restant proche des réalités des pays et régions africaines que nous accompagnons. Cela doit permettre de soutenir une production agricole utile à l'économie et à l'alimentation des habitants, tout en accompagnant les initiatives de développement agricole et rural compatibles avec les opportunités de développement durable. », a déclaré la présidente de Région Carole Delga.

Ainsi, il permettra de financer des projets concrets portés par des organisations agricoles, des entreprises agroalimentaires ou des structures collectives des 14 pays d'Afrique, composées majoritairement d'agriculteurs et d'entreprises agroalimentaires. Ces financements prendront la forme d'avances remboursables ou de cautionnement de prêts.

**Chaque projet retenu devra être accompagné et suivi par une Organisation Professionnelle Agricole ou par une entreprise implantée en Occitanie.**

Cet appel à projets est doté en 2019 d'une enveloppe de **200 000 euros**.

Le règlement et les modalités de candidature sont consultables à l'adresse suivante : [www.asodia.fr](http://www.asodia.fr)

#### **Contacts presse :**

Audrey Porteron : [audrey.porteron@laregion.fr](mailto:audrey.porteron@laregion.fr) - Tél. : 04 67 22 63 62 - 06 40 37 58 22

Service Presse : [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

Didier Romeas : [directeur.asodia@orange.fr](mailto:directeur.asodia@orange.fr) - Tél. : 06 86 98 12 66

\* Liste des 14 pays : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, République Centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo